

bulletin intérieur



sav - keleier

--- MARS 1974

strollad ar vro
18, rue Saint-Gouéno - Sant-Brieg - Breizh



Mars 1974

STROLLAD AR VRO
18, rue St-Gouéna
22000 SAINT-BRIEUC

* SOMMAIRE *

- I - EDITORIAL :
- "La Panique" par Hervé Glengar
- II - COMPTE RENDUS :
- Conseil National du 10 février 1974
Comité Directeur du 10 mars 1974
- III - ACTIVITE des FEDERATIONS du PARTI :
- Fédération des Bretons Emigrés
Fédérations du Pays Nantais
Fédération du Léon
Fédération du Goëlo-Penthièvre
Fédération du Pays Rennais
- IV - COURBE STATISTIQUE des ABONNEMENTS de "L'AVENIR"
- V - COMMUNIQUEs des FEDERATIONS du PARTI sur l'ACTUALITE BRETONNE
- VI - "ROLE du BRETON EMIGRE" par Lucien GRALL
- VII - "Le BUCHER ou la CORDE pour les AUTONOMISTES" par Ronan CAERLON
- VIII - APPEL de nos FRERES BASQUES d'ANAI ARTEA
- IX - "Le CENTRALISME" par Ronan GWEPE
- X - "BRETAGNE LIBRE" (extrait du bulletin intérieur de la section de Grenoble)
- XI - POINTS de VUE et OPINIONS
- Stourmad
 - Hor Yezh
 - Le saccage de la Forêt-Fouesnant
 - S.A.V. et le Conseil Régional
 - Le B.R.E.I.S.
- XII - BONNES ADRESSES :
- Evid ar brezhoneg
 - Petra eo Dastum ?
 - Autocollants "Nantes en Bretagne"
- XIII - Les "INCONDITIONNELS" par Gervais GAUTIER
- XIV - L'HYMNE NATIONAL BRETON

Rédacteur en Chef,
Lionel Galstan DIVARD

Comme jamais dans le passé, c'est la panique !

Quatre organisations clandestines de trois régions de l'hexagone (peut-on encore parler de "France") sont dissoutes par le Gouvernement français. Il a vraiment fallu que ce soit l'affolement pour prendre une décision de ce genre qui ne peut que faire pouffer de rire tout être sensé. Comment peut-on en effet dissoudre quelque chose qui n'a aucune existence légale ? Comment ces illusionnistes en sont-ils venus là et pourquoi ? Plusieurs hypothèses peuvent être, semble-t-il, avancées :

- Les opérations contre les membres de certains groupes (FLB-LNS en particulier) ont été trop précipitées, peut-être à cause de cette "guerre des polices" qui, elle, est réelle.

- Pour faire passer au second plan les difficultés économiques que rencontre le gouvernement français, Actuellement, on met en vedette le danger de séparatisme comme on a mis au premier plan le danger communiste lors des élections présidentielles et législatives.

- Le gouvernement sent qu'il a été "trop loin" dans le domaine de la régionalisation et ne sait plus comment faire marche arrière. Il suffisait, pour en être convaincus, d'écouter les récentes déclarations de Pompidou voici quelques jours ou mieux encore les propos stupides, aberrants et pleins de haine du sieur Sanguinetti, pour voir à quel point l'avenir des régions effraye les tenants actuels du pouvoir. Ils veulent bien faire l'Europe, mais à condition que le "Peuple Supérieur", c'est-à-dire la France, pays de la liberté, comme chacun devrait le savoir (!) dirige la manœuvre. Pour cela il faut bien sûr qu'en son sein tout aille comme sur des roulettes. Hélas!....

Après avoir commis les erreurs que l'on sait au Viet Nam, la France avait récidivé en Algérie, va t-elle remettre çà une nouvelle fois, dans l'hexagone ?

Si le gouvernement d'alors avait voulu conclure certains accords avec le Président HO CHI MINH, il aurait pu conserver avec l'Indochine des liens d'étroite coopération (LIEN HIEP PHAP VIET, Union Franco-Vietnamienne) aussi, et sans doute, plus bénéfiques pour lui que la colonisation. Nous avons vu où son aveuglement nous a conduit !

Si le gouvernement d'alors avait voulu conclure certains accords avec M. MESSALI HADJ, il aurait pu conserver avec l'Algérie des liens d'étroite coopération Les propositions du M.N.A. étaient raisonnables au départ, repoussées, cela a conduit à la formation du FLN, beaucoup plus dur et ne visant qu'à la séparation pour aboutir à une indépendance totale. Nous savons ce que cela a coûté de vies humaines de chaque côté pour un résultat prévu d'avance.

Posons-nous la question de savoir si nous ne sommes pas aujourd'hui revenus à 1954 pour ce qui concerne la Bretagne, la Corse ou le Pays Basque. Si cela est, c'est grave. Mais la France a encore la possibilité de comprendre et d'agir cette fois raisonnablement en jouant franchement le jeu de la régionalisation, avec de "vraies" régions et avec un programme sensé. Avec aussi des conseillers régionaux élus au suffrage universel, représentant donc quelque chose. Souhaitons que la maladresse qu'elle vient de commettre sera la dernière, car si dans l'ensemble de la France les gens ne s'intéressent que peu aux "séparatistes", que la propagande gouvernementale fait d'ailleurs passer pour de méchants "gauchistes", en Bretagne il en va tout autrement. On rencontre en effet de moins en moins de gens catégoriquement hostiles à l'action menée par ces groupes (pas de victimes, dégâts matériels seulement). Si une grande majorité de Bretons condamne, avec raison, la violence, d'où qu'elle vienne d'ailleurs, nombre d'entre eux admettent que certains, las des belles promesses, des tromperies abusives et des pétitions inutiles, en arrivent à cette extrémité. Aussi en effectuant ces arrestations, le gouvernement a agi à la légère et n'a fait que sensibiliser (favorablement) l'opinion bretonne à ce problème. Des journaux parisiens, tel "Le Monde" par exemple, ont consacré des pages entières à ces événements. Aucun groupe n'aurait pu se payer une publicité pareille. Merci, Monsieur Marcellin !

Hervé GLENGAR.

* REUNION du CONSEIL NATIONAL du 10 février 1974 *

Lieu : Foyer des Jeunes Travailleuses - Rennes

Organisation : Fédération de Rennes

Membres présents :

- ALMIN Henri	Fédération du Goëlo-Penthièvre
- BERGERON Louis	" du Léon
- CHAPEL Alain	Comité Directeur
- DIVARD Lionel	Bureau Politique
- FOUERE Yann	Comité Directeur
- GORVAN René	Fédération de Rennes
- GUILLEMOT Bernard	Comité Directeur
- KERDRAON Beneiz	Fédération de St Nazaire
- LE CALVEZ Jean	Comité Directeur
- LESGUER Jean-Luc	Bureau Politique
- MOCAER Yves	Comité Directeur
- MONCOMBLE René	Comité Directeur - Fed. de Fougères
- RAOUL Lucien	Comité Directeur
- SAMSON Alphonse	Fédération de Paris - C.D.
- ULLIAC René	Fédération du Centre-Bretagne

Procurations :

- DIVARD Lionel	I
- FOUERE Yann	II
- KERDRAON Beneiz	I
- SAMSON Alphonse	I

Excusés :

- TREVIDIC Albert
- ROY Pierre

Président de séance : Lucien RAOUL

Rapporteur : MARZIOU J.M.

Observateur : CELTON

I Refus de l'adhésion de DE BRAUX

La Fédération des Cornouailles n'étant pas représentée, le C.N. estime qu'un complément d'informations est nécessaire.

Procuration de vote

Les procurations de vote des Membres du C.D. doivent être écrites.

II Etablissement d'un règlement intérieur

Il a été décidé la création d'une commission pour l'établissement d'un règlement intérieur.

- CHAPEL Alain
- GORVAN René
- GUILLEMOT Bernard

- Unanimité

ADOPTE

III Calendrier des réunions

Les dates des réunions peuvent être modifiées en fonction de l'actualité.

a) COMITE DIRECTEUR.

Une réunion mensuelle du C.D. a été décidée.

- 15 pour
- 0 contre
- 4 abs

ADOPTE

.../..

Un rapporteur du Bureau Politique doit être impérativement présent à chaque réunion du C.D.

- Unanimité ADOPTE

b) CONSEIL NATIONAL
Une fois par trimestre y compris le congrès national.

- Unanimité ADOPTE

c) CONGRES

Périodicité : annuel
Date 1974 : 1er, 2 et 3 juin

- 15 pour
0 contre
4 abs ADOPTE

d) DATES

10 mars	Comité Directeur
7 avril	C.D.
12 mai	C.D.
1,2,3 juin	Congrès National
14 juillet	C.D.
11 août	C.D.
8 sept.	Conseil National
13 oct.	C.D.
10 nov.	C.D.
8 déc.	Conseil National

Les congrès de fédération doivent avoir lieu impérativement avant le 30 avr
La réunion du C.D. du 10 mars aura pour thème principal l'organisation du
congrès national.

M. Ulliac est chargé de prendre des contacts pour l'organisation éventuelle
du congrès à Pontivy.

IV - Mise en place des COMMISSIONS

- Etablissement d'un ordre de priorités
Agriculture (Kervarn)
Pêche
Emploi

- Les responsables des commissions doivent être "agréés" par le C.D.
- Rôle : Etudes et analyses dont les conclusions sont proposées au C.D.

- Commission Jeunesse : M. Mocaer, Président de cette commission recherche
un correspondant par fédération (écrire 107 Rue St Gouéno qui transmettra.)
- Commission des finances et du plan : L'ouvrage de G. Moineard La Villedieu
doit être agréé par le Président du Bureau Politique.

V - Bulletin Intérieur

Il sera mensuel

- Il comprendra : - un compte rendu de chaque réunion du C.D. ou du C.N.
- un compte rendu mensuel des activités des fédérations
(impérativement)
- activités du Bureau Politique
- évolution du parti (adhésions, abonnements au journal,
etc...)

Lionel DIVARD, Membre Du Bureau Politique, est chargé de la supervision du
Bulletin Intérieur.

La réalisation est confiée à Alain CHAPEL qui est chargé doré et déjà de
diffuser une note de service aux responsables de fédérations pour la mise en place
du B.I.

.../...

.../...

VI - Manifeste de S.A.V. (titre à l'étude)

Un nouveau manifeste étant actuellement à l'étude, un avant projet sera
présenté aux fédérations pour la fin du mois de février.

Responsabilité : BUREAU POLITIQUE

VII - Finances

Tout responsable désirant avoir recours aux finances du Parti doit obtenir
auparavant l'autorisation du Président et du Trésorier National.

VIII - Questions diverses.

Lecture du courrier venant d'Anaï Arten, Mélédor, etc...

Discussion sur les critiques diverses à propos de l'éditorial de Fanch
Tramel dans l'Avenir "suppression d'un adjectif"

Commentaires sur la visite du Dr Lemée, Membre du Comité Directeur de
l'U.D.B. à Lucien PAQL. Edifiant !!!!!

Il a été décidé que pour dissiper certains malentendus il serait souhaitable
d'organiser une campagne d'information objective sur l'EMSAV.

Création de 3 postes supplémentaires au C.D. Trois membres du B.P. en plus
du Président et du Secrétaire Politique.

Les responsables de fédérations sont informés que les doublés des communi-
qués qu'ils font paraître dans la presse doivent parvenir au 10, Rue St Gouéno qui
en assurera le "disparching" et à l'Avenir B.P. 103 St-Drieux.

Les candidats au C.D. pour le congrès des 1,2 et 3 juin devront être présen-
tés par leur fédération et diffuser leur programme à une date qui sera fixée ulté-
rieurement.

Adresses utiles

Jean LE CALVEZ

20, Bd Paymal 76500 Maisons Laffitte
Le Mesnil le Roi

Fédération de Paris

SAMSON AL. 205, Rue Edouard Maury
94120 FONTENAY-sous-BOIS

Fédération du Léon

S.A.V. B.P. 69 29200 BREST-CEDEX

" du Centre-Bretagne

ULLIAC R. Cité du Porhoët 56120 Josselin

" du Pays Nantais

DIVARD Lucien 105, Bd des Poilus 44300 Nantes

" de Fougères

MONCOMBLE R. 38, Rue des Prés 35300 Fougères

" de Rennes

GORVAN R. 31, Rue de Fougères 35000 Rennes

de Grenoble

S.A.V. 10, Rue Voltaire 38000 Grenoble

* REUNION du COMITE DIRECTEUR du 10 mars 1974 *

Lieu : Foyer des Jeunes Travailleuses - Rennes

Membres présents : BARRIE Michel
CHAPEL Alain
GUILLEMOT Bernard
MOCAER Yves
MONCOMBLE René
RAUL Lucien
SAMSON Alphonse

Excusés : DIVARD Lionel
LE CALVEZ Jean
LESGUER Jean-Luc
FOUERE Yann
ROY Pierre

Rapporteur : MOCAER Yves

Début de la réunion : 9 H 30 mn

I - ETUDE du PROGRAMME du PARTI

De nombreuses corrections ont été apportées, sans que l'étude ait pu être, faute de temps, entièrement approuvée, Notons, entre autres, que le titre du Parti a changé dans le programme : S.A.V., Parti National Breton et Fédéraliste.

Trois solutions seront à soumettre au congrès :

- S.A.V., Parti National Breton et Fédéraliste Européen
- S.A.V., Parti National Breton et Fédéraliste
- S.A.V., Parti National Breton fédéraliste et Européen

Un compte rendu plus complet de l'étude du programme sera donné lorsque, lors des prochaines réunions, cette étude pourra être menée à terme. Notons simplement qu'il a été soumis par les Membres du C.D. que figure dans la plaquette une présentation générale du Parti.

AFFAIRE "CADIOT"

M. René GORVAN, présent exceptionnellement pendant la discussion de ce point, fait état des décisions du Bureau de la Fédération du Pays de Rennes concernant Jacques Cadiot, un des adhérents de cette Fédération.

Le C.D. entérine les propositions de cette Fédération et prononce en conséquence une suspension de la carte de Membre du Parti de l'intéressé pour une période de trois mois fermes : du 10 mars au 9 juin 1974, pour indiscipline et tentative d'obstruction.

Une autre tentative donnerait lieu à l'exclusion définitive.

AFFAIRE des AFFICHES LAISSEES à la garde de Pierre ROY

A la demande de Pierre Roy, René Moncombe étudiera les moyens de transporter ces affiches dans un autre local.

René Moncombe évoque de plus le solda laissé par Bernard Macé dans une imprimerie de Rennes.

PREPARATION du CONGRES

Il a été élaboré un règlement des élections :

ARTICLE I. Tous les postes du Comité Directeur sont renouvelables.

.../..

ARTICLE II. 13 postes seront à pourvoir :

- 1 Président
- 1 Secrétaire Général Politique
- 1 Secrétaire National Administratif
- 1 Secrétaire " " Adjoint (plus spécialement chargé de l'Organisation)
- 1 Trésorier National
- 1 Délégué aux Affaires Extérieures
- 1 " à la Propagande
- 1 " aux Affaires Electorales
- 2 " à la Formation Militante
- 3 Membres du Bureau Politique

ARTICLE III. Les candidatures devront être présentées par les Fédérations avant le 8 mai, dernier délai.

ARTICLE IV. Chaque candidature devra être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une profession de foi du candidat en fonction du ou des postes envisagés.

ARTICLE V. Chaque candidat devra justifier d'un an de présence minimum au Parti.

ARTICLE VI. Les candidats, hommes ou femmes, devront être âgés au minimum de 18 ans.

ARTICLE VII. Les candidats au poste de Secrétaire Général Politique formeront leur liste à compter du 6 mai, à partir des candidatures déposées par les Fédérations.

ARTICLE VIII. Le Secrétaire National Administratif adressera à chaque candidat une copie de la liste générale des candidatures ainsi qu'aux responsables fédéraux.

ARTICLE IX. Les listes devront être fournies pour le 20 mai par les candidats au poste de Secrétaire Général Politique.

ARTICLE X. Au cas où le nombre des candidatures serait insuffisant le C.D. sortant lors de sa réunion du 26 mai, se réserve le droit de susciter des candidatures supplémentaires.

ARTICLE XI. Pour le scrutin, le panachage des listes est INTERDIT.

ARTICLE XII. Le scrutin se déroulera en 2 phases :

- a) Election du Président
- b) Election du Secrétaire Général Politique et de sa liste.

ARTICLE XIII. Le scrutin se déroulera à bulletin secret.

ARTICLE XIV. Seuls sont habilités à voter les adhérents à jour de leur cotisation, et sur présentation de leur carte.

ARTICLE XV. Le vote par procuration sera admis dans la limite de 2 procurations par votant.

..../...

- PROGRAMME du CONGRES -

Samedi 1er juin :

- 10 H Vérification des pouvoirs
Allocation d'accueil des congressistes par M. Jean LE CALVEZ
Présentation des commissions
- 12 H Déjeuner en commun
- 14 H Compte rendu d'activité 1973
Rapport moral et financier par les Membres du C.D. et les Fédérations.
Proposition du nouveau règlement intérieur. Vote.
Désignation des commissions
Discussions libres par Fédérations en vue des élections du lendemain. Travail d'étude.

Dimanche 2 juin :

- 10 H Présentation des candidats
 - 12 H Déjeuner en commun
 - 14 H Motion de politique générale par les candidats au poste de Secrétaire Général Politique.
- ELECTIONS**
- Pendant le dépouillement, intervention des invités étrangers.
Proclamations des résultats.
Discours de politique générale par le nouveau Secrétaire Général Politique.
- 18 H 30 Photo du nouveau Comité Directeur
 - Répas en commun
 - 21 H Soirée en commun

Lundi 3 juin :

- TRAVAIL en COMMISSIONS**
- 10 H Mise en place des commissions :
 - Agriculture
 - Pêche
 - Santé, actions et aide sociales
 - Affaires culturelles
 - Juridique et des droits de l'homme
 - Commerce et Industrie
 - Economie financière et du plan
 - Environnement et tourisme
 - Jeunesse
 - Maires marchands
 - Travail et syndicalisme

La liste n'est pas limitative.

Ce programme n'est pas considéré comme définitif. De nouvelles discussions étant apparues, elles seront résolues lors de la prochaine réunion du C.D. le 7 avril 1974.

La salle des fêtes de Pontivy a été retenue pour notre congrès (1er, 2 et 3 juin)

* ACTIVITES de la FEDERATION des BRETONS EMIGRES *

Depuis le début de l'année quatre réunions se sont tenues à Elysée-Bretagne. Deux ont été consacrées à l'étude du programme de formation militante qui se déroulera en quatre temps, le premier est décidé pour le samedi 23 mars 1974. Les deux autres réunions ont porté sur l'organisation du Parti au niveau de la Fédération. La Fédération a également décidé un tirage de 200 affiches pour soutenir les comités de soutien aux prisonniers Bretons.

Activités des Sections :

55 affiches ont été collées autour du Parc des Princes à l'occasion du match NANTES-BENNES. Le 3 mars, une vente de Goun ha du, d'auto-collants "Nantes en Bretagne" a permis d'apporter quelques fonds à la Trésorerie Fédérale. Une anecdote rapportée par nos camarades diffuseurs : les militants du Parti Communiste Breton (P.C.B.) diffusaient leur journal "Bretagne Révolutionnaire" aidés par des patriotes... Corses. La solidarité commence par les petits services !

Des réunions de Section ont définies les modalités du soutien à apporter aux Compatriotes Bretons du FLS-LMS emprisonnés. La création de deux Comités de Soutien a été décidée.

* QUAND CINQ PEUPLES CHANTENT LEUR LUTTE *

En réalité ce furent six peuples qui chantèrent leur lutte à la Mutualité mercredi 14 février. En effet, une délégation tzigane s'était jointe aux militants Basques, Bretons, Catalans et Corses. Et l'heureuse initiative de cette soirée internationale fut largement récompensée par l'enthousiasme de la salle. De larges interludes permirent la diffusion de communiqués. Voir le texte du communiqué des militants de la Fédération des Bretons Emigrés :

" Le Parti Breton STROLLAD AD VAO représenté par la Fédération des Bretons Emigrés apporte tout son soutien à la lutte menée par les différentes minorités contre le pouvoir centralisateur et impérialiste français. Il soutient que devant le front des luttes se resserre au moment où la répression s'accroît et engage ses militants dans les Comités de Soutien aux prisonniers.

Vivent nos peuples dans l'unité !

Quatre ou cinq militants échauffés s'écritèrent "S.A.V., Parti droitier" et signèrent "l'U.D.B. vaincra" ; Camarades Udbistes, le combat breton vous concerne-t-il encore ? "Non à la violence" proclama l'U.D.B. ; la salle répondit à leur communiqué par une bordée de hués ! Nous n'avons pas interrompu le spectacle : les démocrates ne sont pas ceux que l'on croit !

.../..

- PROGRAMME de la JOURNÉE du 23 mars 1974 -

- Organisé par la Fédération des Bretons Emigrés -
à Ti-Gwenn
26, Rue Charles Fourier Paris XIIIe

Matinée de 9 H à 10 H 45

- Spécificité du problème breton à travers l'histoire de la Bretagne et le mouvement breton depuis 1870 à nos jours.

de 11 H à 12 H 30

- Le fédéralisme - De la Bretagne à l'Europe
- Situation par rapport aux autres Partis
- Aperçu de l'autogestion par Lucien DIVARD

Après-midi Assemblée Générale Annuelle

14 H 30

- Rapport moral et politique

15 H 15

- Rapport financier

15 H 45

- Intervention des Militants

16 H 45

- Suspension de séance

17 H

- Rencouvellement du Bureau - Elections

17 H 30

- Discours de clôture.

* RAPPORT d'ACTIVITES des FEDERATIONS du PAYS NANTAIS *

I° Visites des sections du Nord de la Loire-Atlantique par le Secrétaire Politique des Fédérations du Pays Nantais ayant pour objet, la structuration et le recrutement dans ce secteur.

II° Campagne de collage permanente et systématique : Nantes, Derval, Guémené, Paimboeuf, etc.....

III° Réélection du Bureau pour l'année 1974 et constitution de 3 commissions de travail à savoir Politique, Culturelle et Socio-économique dont les Présidents sont dans l'ordre :

- M. Morvan GUILLEMET
- M. Jean-Claude RIVALLAIN
- Mme Liane SURZUR de LOBEL

ont été élus

- M. Lucien DIVARD, Secrétaire Politique
- M. Morvan GUILLEMET, Adjoint au Secrétaire Politique
- M. Pierre LECLERC, Responsable de la Propagande

IV° Vente d'autocollants "NANTES en BRETAGNE"

V° Interview filmé à l'usage des facultés sur le thème "Les Partis Politiques (Français et Bretons) face aux problèmes de la régionalisation et de la Bretagne donné par M. Morvan GUILLEMET, Secrétaire Adjoint des Fédérations du Pays Nantais.

VI° Le 16 février a eu lieu ce mois comme chaque mois la réunion des sections de Nantes, indépendamment des permanences assurées chaque samedi de 14 H à 19 H à notre local. Lors de cette réunion, ont débuté des cours de formation politique qui prévus en décembre ont dû être retardés. Ces cours doivent dans un délai d'un an donner une véritable formation politique à nos militants.

VII° Lionel DIVARD, Membre du Bureau Politique du Parti a rendu compte aux militants et adhérents des travaux du Conseil National qui a eu lieu le 10 février à Rennes.

Le Secrétaire Politique,
Lucien DIVARD

* FEDERATION du LEON de S.A.V. *

Comité de soutien aux détenus politiques Bretons.

Nos représentants ont participé à toutes les réunions, avec ceux du B.C.B., des adhérents de l'ex-ligue communiste et des "individuels" sans attaches politiques définies.

Discussions difficiles, où S.A.V. s'est efforcé de faire prévaloir la nécessité d'un accord rapide sur un objectif précis : le soutien aux quatre prisonniers. On espère déboucher sur un résultat prochain, qui rejoindrait dans une action comme les autres comités de soutien formés en d'autres régions de Bretagne.

La Fédération va disposer d'un local central, assez spacieux, où nous pourrions enfin créer une permanence et développer "Plijadur O Lenn", en tant qu'association culturelle bretonne.

Premier objectif : des réunions pour discuter avec des sympathisants.

Nous mettons sur pied les journées du 15-16 juin 1974 "DEVEZ AN VRO". La municipalité et le comité des fêtes d'une commune rurale du Léon nous fournissent le cadre et un soutien matériel.

La participation de toutes les organisations culturelles bretonnes et de nombreux artistes ou groupes bretons est actuellement recherchée. Toutes les Fédérations S.A.V. sont instamment priées de nous réserver ces journées : leur participation massive est nécessaire au succès et au retentissement que nous espérons. A charge de revanche, bien entendu. Nous pensons être en mesure, dès le mois prochain, de vous apporter toutes les précisions nécessaires.

Le Trésorier renouvelle son appel aux cotisations 1974. Sans argent, on ne peut rien faire.....

Autres projets en cours d'élaboration : un fest noz dans la région bretonne pour le printemps. L'organisation prochaine du congrès fédéral annuel.

S.A.V. BP 89 29200 BREST

* FEDERATION DU GOELO-PENTHIEVRE *

Compte rendu mensuel :

13 décembre 1973

Réunion-débat avec le Dr Guy Caro, Conseiller Général de Plouguenast, démissionnaire du P.S.U., et animateur des Comités d'Action Bretonne. Au cours de ces débats, nous avons constaté une profonde communion de pensées.

20 décembre 1973

Présence d'une délégation composée du Président de Fédération, M. Henri ALMIN, du Secrétaire Fédéral, M. Gervais GAUTIER et de M. Lucien RAUL, Membre du Comité Directeur, lors de la fondation d'un Comité de Soutien aux grévistes de Pédernec. Prise de contact avec les grévistes.

31 décembre 1973

Organisation d'un fest-noz à Saint-Brandan au profit des grévistes de Pédernec. Une somme de 500 F est adressée à leur Comité de Soutien.

25 et 26 janvier 1974

Participation de 15 jeunes militants au stage de travail de Ménez Mamm.

14 février 1974

Réunion du Bureau Fédéral pour arrêter le calendrier des réunions futures. Préparation de la campagne "Nantes en Bretagne".

Yves L'HARIDON

* FEDERATION du PAYS de RENNES *

I° Pour la Fédération du Pays de Rennes, le mois de février a été marqué principalement par l'Assemblée Générale Annuelle du 9 février, qui a permis le renouvellement du Bureau et le vote d'une motion de politique générale.

La motion a été distribuée systématiquement à Chacun des 165 maires du Pays de Rennes et à plusieurs personnalités tous azimuts.

II° Les militants ont continué à participer à l'action du Comité de Soutien des grévistes de Pédernec : distribution de tracts et collecte d'argent.

III° Ils participent également aux actions du Comité de Soutien Rennais aux Détenus Politiques Bretons, la prochaine réunion de ce Comité aura lieu le 7 mars, en vue de préparer l'Assemblée Générale des Comités de Soutien de toute la Bretagne.

IV° La Fédération a adopté le principe de se faire connaître le plus largement possible en Pays Rennais et de prendre position sur tous les problèmes à l'ordre du jour. Elle constate que le journal Ouest-France lui ouvre désormais assez largement ses colonnes - dans la page Ille-et-Vilaine - ce qui permet de diffuser efficacement le sigle S.A.V. dans toutes les communes du Pays - le même effet va être tenté en direction des autres journaux ou périodiques, hebdomadaires notamment.

V° Les 7 militants ayant participé au stage de Menez-Kam en sont revenus satisfaits : ils remercient vivement les dynamiques Cornouaillais.

En résumé, la Fédération axe son effort vers une politique de présence dans tous les domaines et sur tout le territoire. C'est le seul moyen de recruter de nouveaux adhérents et des militants de valeur.

Elle est de plus en plus persuadée que le premier objectif qui nous est commun est celui de la libération nationale, cet objectif excluant absolument la désignation comme les querelles de personnes ou de chapelles.

Toutes les classes sociales ont un rôle décisif dans ce combat : classes moyennes, ouvriers et paysans, tous attachés à la Bretagne et aux valeurs qu'elle représente envers et contre tout. Le Strollad Ar Vro ne peut qu'être le Parti de tout le Peuple Breton.

Rennes, le 4 mars 1974

René GORVAN
Secrétaire Fédéral, Affaires Politiques
et Administratives

- FEDERATION du PAYS de RENNES -

MOTION de Politique Générale adoptée par l'Assemblée Générale de la Fédération du Pays de Rennes du STROLLAD AR VRO le 9 février 1974.

DES LUTTES SOCIALES ET CULTURELLES
D'AUJOURD'HUI à la LIBERATION NATIONALE

1. Les Problèmes sociaux et culturels d'aujourd'hui.
2. Les solutions fausses ou tronquées.
3. Une solution humaine et démocratique : la Bretagne Autonome.

1. Les problèmes sociaux et culturels d'aujourd'hui.

Le Strollad ar vro (Parti Breton S.A.V.) constate qu'en Bretagne le climat social et culturel est caractérisé par un malaise général et qu'il s'achemine vers une crise grave.

Depuis plusieurs années des conflits très durs secouent le monde industriel comme le monde agricole et font prendre conscience au Peuple Breton de sa dépendance absolue des intérêts extérieurs et des conséquences dramatiques d'une telle situation : exode des jeunes, bas salaires, licenciements, arbitraire patronal, loi inhumaine du seul profit.

Sans doute des entreprises nouvelles, privées et publiques, s'implantent-elles en Bretagne.

A la vérité, ces entreprises s'y développent comme un corps étranger, qui aggrave l'aliénation des masses ouvrières et paysannes, privées d'initiative, de responsabilité et de contrôle.

Si la vie économique bretonne est sous-développée et garde un caractère colonial, la langue et la culture bretonnes, quant à elles, n'ont pas droit à l'existence. Depuis des années, l'action des militants, les déliances des notables et des élus restent sans écho.

Telles sont les dures réalités dont le Peuple Breton prend conscience, malgré les mensonges de la propagande officielle.

Désormais la question des droits de la minorité nationale bretonne est posée, en termes clairs, à la fois devant les instances françaises et européennes.

2. Les solutions fausses ou tronquées.

Pour faire semblant de remédier aux méfaits du centralisme parisien, les pouvoirs publics ont mis en place une pseudo réforme régionale, après avoir pris soin d'organiser la partition de la Bretagne.

Cependant les populations bretonnes demeurent entièrement à la merci de l'appareil préfectoral et policier, dirigé de Paris, ainsi que des puissances économiques extérieures, nationales et multinationales.

Le Parti Breton S.A.V., pour sa part, a pris acte des déclarations gouvernementales intempêtes, relatives aux aspirations du Peuple Breton quant à la réunification de la Bretagne et à la promotion de sa vie culturelle propre.

Il laisse aux pouvoirs en place l'entière responsabilité des conséquences de la situation politique ainsi créée, qui continue à susciter des réactions très vives dans l'opinion bretonne et internationale.

L'alternative présentée par l'opposition ne diminue en rien cette violence institutionnelle.

.../..

.../..

Dans tous les domaines, les intérêts bretons seraient encore sacrifiés à ceux de l'Etat Français, tandis que le monisme de la Vie Collective ou de la Production Industrielle remplacerait celui du Profit Individuel et renforcerait le caractère dictatorial des institutions.

Capitalisme libéral et capitalisme d'Etat ou collectif ont ce trait commun en effet qu'ils permettent à l'Etat de faire l'histoire à son grès, au dessus de toute règle morale ou de droit. Ils constituent l'un et l'autre une impasse tragique où risquent de mourir ensemble la démocratie et l'espérance d'une Bretagne autonome.

3. Une solution humaine et démocratique : la Bretagne Autonome.

En Bretagne dès lors, le combat de libération nationale apparaît comme le seul moyen de faire naître et se développer non pas une démocratie symbolique mais une démocratie concrète, pluraliste, définie par une constitution particulière, et organisée selon les principes du fédéralisme, qui sont en opposition directe avec ceux du césarisme français.

C'est par ce combat que le Peuple Breton reprendra possession des ressources industrielles, agricoles et commerciales de son sol, dans leur intégralité. Son économie pourra se développer dans le temps, non pas selon des schémas théoriques plus ou moins élaborés, mais sur des bases solides inspirées par un saine réalisme.

Ainsi les salariés seront réintégrés dans la vie sociale. La concertation permanente par l'autogestion et la cogestion sera de règle dans toutes les entreprises publiques et privées, sans exception. Les atteintes à la législation sociale seront sévèrement réprimées.

Il en sera de même pour les travailleurs de l'Agriculture et de la Pêche, qui retrouveront une place éminente dans l'ordre économique, les ressources agricoles et maritimes devant constituer l'une des toutes premières richesses pour l'exportation.

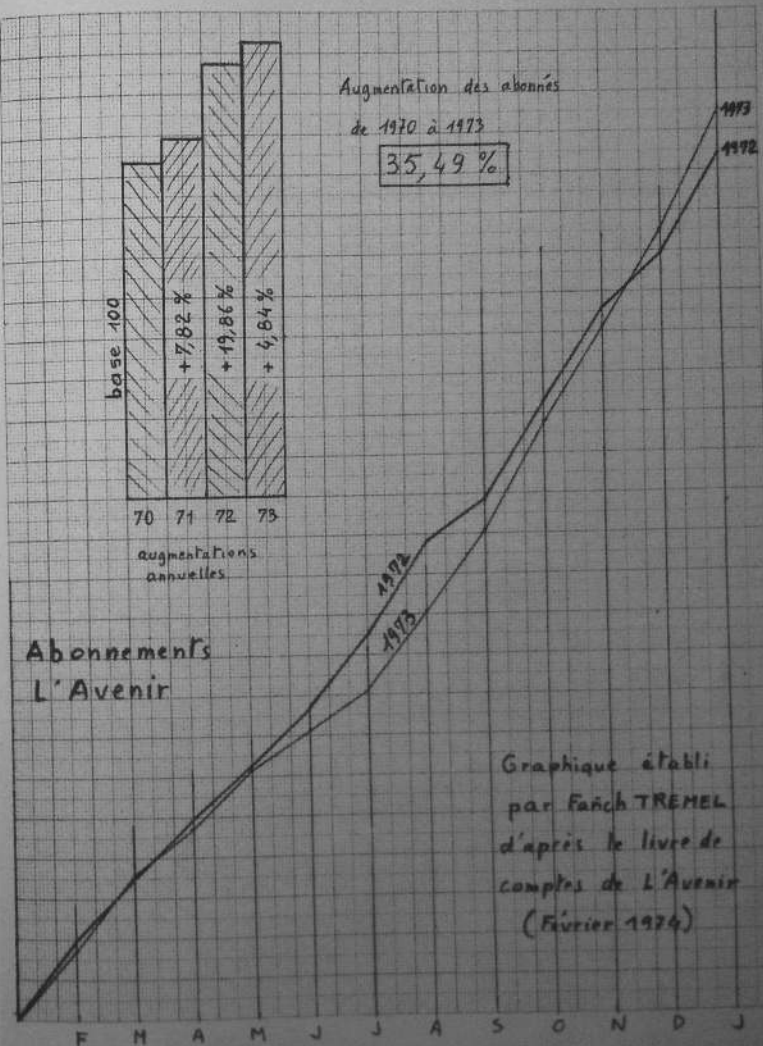
S'agissant enfin des catégories sociales indépendantes du commerce, de l'artisanat, des professions libérales - elles auront toutes garanties quant à l'exercice de leurs libertés professionnelles et aux fruits de leur travail.

Ainsi donc une démocratie sociale et économique, riche de tout l'héritage breton, complètera la démocratie politique et assurera la sauvegarde des droits des personnes et des familles, dans tous les domaines, en conformité avec les exigences du Bien commun.

Un changement radical, un renversement des perspectives c'est ce que propose le STRELLAD AN VRO aux Bretons démocrates et, par eux, à tous les démocrates de France et d'Europe.

Il s'agit de promouvoir dès à présent un nouvel humanisme, qui arme les peuples au régime sans partage du Profit, de la Production Industrielle, de l'Organisation Sociale, mécanisée et inhumaine.

L'Etat centralisateur et dominateur, le capitalisme libéral ou celui des indés qui trônent impunément sur nos places publiques, le Peuple Breton, redoublant lui-même, s'apprête à les renverser au nom de la Justice, de la Démocratie et de l'Europe.



Protestations de STYLLAD AR VIO sur la censure à l'O.R.T.F.

Fédération du Léon

La Fédération Strollad Ar Vro du Pays de Dinnes s'est réunie le 9 février 1974.

Ses représentants, accompagnés de représentants d'autres fédérations et du Président Jean LE CALVEZ, ont voté une motion de protestation contre la censure exercée par l'O.R.T.F. à l'encontre de Charles LE GALL.

Une soixantaine de militants accueillis devant le centre O.R.T.F. par des fonctionnaires de police (en uniforme et en civil) ont dû insister près de 2 heures et bloquer la sortie du personnel avant d'être reçu par le responsable M. Jonquard à qui ils devaient remettre cette motion. Ce dernier, évasif et condescendant, s'est simplement retranché derrière ses responsabilités et les directives de la haute administration pour minimiser l'incident. Nous espérons néanmoins que cette protestation sera suivie de beaucoup d'autres, pour que cesse un état de fait inadmissible.

- Censure de Charles LE GALL ressentie comme une injure par tous les Bretons.

- Scandaleuse insuffisance du minutage alloué à la culture Bretonne sur les ondes prétendues "régionales"

Les sinistrés de MORLAIX

Fédération du Léon

Le bureau de la Fédération du Léon du Strollad Ar Vro tient à s'associer, dans la limite de ses moyens, aux nombreux mouvements de solidarité bretonne qui se sont manifestés en faveur des sinistrés des récentes inondations.

Dans ce but, il adresse à M. Le Maire de Morlaix un chèque de F. 1.000. En de telles circonstances, l'insuffisance des moyens financiers laissés par l'Etat aux collectivités locales et régionales est d'une évidence particulièrement douloureuse.

Les "Secours" alloués par le gouvernement, qui sont très loin de couvrir les dégâts subis par les populations, ne représentent qu'une fraction infime des impôts versés, chaque année, par les contribuables Bretons dans les caisses de l'Etat.

* RÔLE du BRETON EMIGRÉ *

Il y aurait, selon les statistiques, plus de 3 millions de Bretons vivant hors de la Bretagne. Cette diaspora peut avoir un rôle déterminant pour l'avenir de notre Pays. Le Breton rime rarement ses origines. Trop souvent hélas, il n'affirme sa bretonnité qu'en évoquant avec nostalgie ses souvenirs d'enfance, en écoutant des disques de biniou, en lisant "La Bretagne" ou le "Pays Breton", les rubriques mariages, naissances, décès de son village.

Cela s'explique aisément : un matraquage de l'esprit de l'école à la caserne, l'a persuadé qu'il était natif d'un département "comme les autres" dans une France se disant indivisible et éternelle. Il ignore tout de son pays, de son millénaire d'indépendance, si ce n'est le nom du Mercenaire Duguesclin, grand larchin du roi de France.

Et puis il y a les autres ; ceux qui ont senti, d'abord confusément, puis après études et recherches, avec certitude qu'ils appartenaient au Peuple Breton. Quelle est l'attitude de ces initiés ? Quelques uns se réfugient dans une tour d'ivoire ; ils se disent "les vrais de vrais", les Bretons 100 % ! Cet orgueil, ce hautain mépris les rend vite odieux ou ridicules.

Les autres entament la long, l'ingrat, le difficile combat qui consiste à éclairer, à désintoxiquer leur peuple. Leurs armes sont la patience, la compréhension, l'amitié. On ne peut aimer et servir sa Patrie sans aimer et servir son Peuple.

De part sa condition d'émigré, le Breton fréquente et souvent se lie d'amitié avec des autochtones qui deviennent alors des amis de la Bretagne. Cela facilite un autre devoir : amener les populations à admettre la novicité de l'Etat centralisateur et ainsi hâter l'effacement de ses structures archaïques et périmées. Le militant a aujourd'hui des arguments convaincants pour amener les travailleurs à ses thèses. Les luttes ouvrières et paysannes qui se sont développées et se développent en Bretagne (Joint Français - Doux - Guerre du lait, etc...) prouvent que désormais le Breton n'accepte plus l'émigration comme une fatalité. Il sait qu'un pouvoir de décision lui permettrait de mettre son pays en valeur et de vivre dans son cadre naturel.

Il ne s'agit pas de briser l'enthousiasme de ceux qui attendent impatientement nos pâques irlandaises, mais le Breton Emigré doit faire en sorte que ces pâques soient le prélude à l'amitié et à la coopération et non à la violence et à la haine.

LUSTAN GRALL

Le DUCHER ...
ou la COÛDE ...
pour les AUTONOMISTES ...

Connaissez-vous l'Abbé Georges de Nantes (I) et sa feuille mensuelle : "La Contre-Réforme" ?

À la lire, nous nous croirions revenus au temps des Cathares persécutés dans leur foi et dans leur amour de l'indépendance par la Tout-Puissante Eglise de Rome, garante du "droit divin" des rois.

Le délinquant Abbé intégriste dénonce "la haine francicide" qui a abouti à la disparition physique du numéro UN du gouvernement de France.

Commentant l'attentat, l'Abbé de Nantes écrit : "il paraît que ce sont les séparatistes basques. Alors à la réprobation du crime se joint l'indignation pour la bêtise folklorique de ses auteurs..." Nous avons bien lu comment celui qui se veut le pape de l'Eglise intégriste traite-t-il de bêtise folklorique les aspirations légitimes d'un peuple qui veut vivre libre !

Notre Grand Inquisiteur poursuit : "Amant tous les autonomistes romantiques comme toutes les insurrections sociales, la main rouge du communisme est là, le spectre de la Guerre Civile débouchant sur la Guerre Mondiale..."

Nous avons jadis entendu un tel langage : ce n'était pas le communisme rouge (auquel s'allierent plus tard les catholiques de l'Europe entière contre le nazisme) que l'on accusait de favoriser les séparatismes bretons et alsaciens mais Hitler, à l'heure même où précisément France menait sa "guerre sainte" et faisait anéantir les très catholiques populations basques par les avions de Mussolini et d'Hitler. Ce qui n'empêcha pas l'ingrat Coudeillo de renier son bienfaiteur pour couvrir son régime lors de l'écrasement du nazisme.

Il n'est pas un observateur politique qui ne soit convaincu que la mort du dictateur espagnol entraîna la chute du franquisme. L'obscurantisme national catholique derrière lequel s'abritaient les phalangistes forge la révolution sociale.

L'Abbé de Nantes s'indigne parce que le Souverain Pontife n'a pas envoyé un télégramme de condoléances au "Chef de l'Etat Catholique" pour la mort de "l'Amiral Carrero Blanco, homme d'honneur et de fidélité, père de cinq enfants, homme de ser, homme d'Etat, mais avant tout humble chrétien et serviteur passionné de la Patrie (...). Le seul commentaire de l'événement tombé de l'auguste bouche, le voici :

"Oui, tant que les droits de tous les peuples, et notamment le droit à l'autodétermination et à l'indépendance ne seront pas écartés, respectés et respectés, il ne pourra pas y avoir de paix véritable et durable, même si la prépondérance des armes peut avoir momentanément raison de la réaction des opposants. Tant que, à l'intérieur de chaque communauté nationale, ceux qui détiennent le pouvoir ne respectent pas avec noblesse les droits et les légitimes libertés des citoyens, la tranquillité de l'ordre - même si on réussit à les maintenir par la force - ne seront qu'un simulacre trompeur et sans sécurité, indigne d'une société d'être civilisée". (Allocution aux cardinaux, 21 décembre 1973).

Selon le fanatique abbé, par cette prise de position qui exprime un désir de justice pour les peuples opprimés, le Pape "s'inscrit ainsi à l'assassinat, justifie les assassins et les invitait à continuer leurs violences nécessaires contre un Etat déclaré tyrannique. Aux curés basques hystériques de la prison de Zamora, aux prêtres et aux militants des clandestines "commissions ouvrières" communistes, aux évêques libéraux, aux évêques socialistes, aux Médites contestataires, et à leur chef de file à tous, le progressiste archevêque de Madrid cesse en présence des corps décapités du Premier Ministre espagnol et de ses deux serviteurs, le Pape n'a su et n'a voulu que dire : "Allez, la Révolution ! Allez les séparatistes, les syndicalistes, jusqu'au bout, jusqu'à la mort des tyrants."

.../...

(I) Aucun rapport avec notre capitale historique. L'Inquisiteur du XII^e siècle résida dans l'Aude, à St-PAYES-les-UNDES.

.../..

Lorsqu'un attentat se produit à travers le monde, l'opinion internationale, soumise aux puissances temporelles et spirituelles s'indigne sans chercher les causes qui provoquent ces réactions et que lui cachent les potentats en place : Palestine, Irlande, Pays Basque, Catalogne, Corse, Bretagne ... Pour les régimes fascistes pseudo-démocratiques ou socialistes, l'ordre doit être maintenu. La force seule fait la loi !

L'Abbé inquisiteur n'admet pas que l'on puisse transgresser la loi si celle-ci opprime le peuple. Il s'indigne : "La fin justifie les moyens, dès lors qu'il s'agit de luttes de classes, de terrorisme révolutionnaire, de guerres de libération, d'autonomie basque, corse ou bretonne, Bref, de subversion mondiale. Et aussi, bien entendu de sexualité !".

L'Abbé nous croit complice sans doute des francs-maçons alors que ceux-ci obtiendront de nos évêques d'avant la Réforme, l'excommunication d'autonomistes bretons. L'alliance des frères, et de l'église a toujours servi le Pouvoir établi.

La lutte du peuple basque dure depuis que la victoire de Franco lui a ravi ses libertés. Aujourd'hui, comme il y a 37 ans, les militants bretons se déclarent solidaires des militants basques. C'est en Bretagne - grâce surtout à l'appui de l'Abbé PÉRAOT que de nombreux réfugiés basques furent accueillis pendant la guerre civile. Cela fut si évident que le Président Antonio de Aguirre, fervent catholique, en exil à Paris, reçut deux "ambassadeurs" bretons : Harri Caouissin envoyé par l'Abbé PÉRAOT au nom de Feiz ha Broiz et du Blum Brög, moi-même par Debauvais, au nom du Parti National Breton. Une alliance fut contractée ce mois d'octobre 1937, entre Euskadi et Broiz, afin de tout mettre en oeuvre pour que "nos deux peuples puissent vivre libres dans la paix et la prospérité". Les puissants en ont décidé autrement.

Les évêques que vous regrettez, M. l'Abbé de Nantes, après avoir persécuté le plus courageux prêtre breton, le nationaliste Yann-Vari PÉRAOT, n'ont pas pleuré quand il fut abattu par des communistes. Ils n'ont pas pleuré d'avantage quand les franquistes torturaient les prêtres et les catholiques basques.

L'Abbé Iñaki de Aberrigoyen a produit des témoignages accablants sur le martyr du peuple basque pendant la guerre civile.

14.000 fusillés en Navarre, 3.000 à Guipuzcoa, 700 à Merenda.

Le nombre de femmes massacrées est inconnu.

On fond de son cachot, une détenu disait à sa campagne libérée : "Si tu t'échappes en France, parle encore en notre faveur, non à la Société des Nations, mais à la Société Protestante des Animaux."

Les femmes basques n'étaient plus que de vulgaires femelles sur lesquelles s'assouvissait la bestialité franquiste, tandis que sur les places publiques, les phalangistes mutilaient et massacraient les nationalistes basques au nom du "Christ Pey".

Peu après la chute de Bilbao, on célébra à Belgoña, en l'honneur de la victoire franquiste, un grand office religieux auquel assista le délégué de Sa Sainteté, Mgr Antonutti.

A Dos Caminos, l'Administrateur apostolique eut le cynisme de déclarer : "Il n'y a pas de pardon pour les séparatistes basques!" "Que personne ne croie cependant, tenait à souligner l'abbé Iñaki de Aberrigoyen, que je prétends dissimuler ou justifier les crimes nombreux et horribles qu'ont commis les extrémistes de l'autre camp, dont la férocité ne sera sans doute comparable qu'à la cruauté fasciste."

Debauvais, Chef du Parti National Breton envoya un message de sympathie au Président Aguirre au nom des nationalistes bretons, lors de la destruction de GUERNICA, foyer du nationalisme basque, par l'aviation hitlérienne.

Aujourd'hui, comme hier, une grande solidarité est née entre militants bretons et militants basques. Les uns comme les autres souffrent d'une même oppression, les uns comme les autres luttent pour leur liberté.

Il n'y aura de trêve ni d'un côté à l'autre des Pyrénées, ni de l'ouest à l'est, ni du nord au sud tant que les États impérialistes n'auront succombé sous les coups des peuples qu'ils dominent.

Ronan CAELLEN

* EUSKADI *

APPEL de nos FRÈRES D'ASQUEB

Nous avons reçu de l'Association "ANAI-ARTEA" (entraide aux réfugiés basques) 16, Rue Marion-Garny - 64500 ST JEAN-DE-LUZ, la lettre suivante qui déplore bien la précarité de la sécurité de réfugiés politiques en France :

Messieurs,

Vous connaissez, sans doute, le cas des six réfugiés politiques Basques, tirés de leur lit à 6-7 H. du matin, le jour de l'an, et exilés dans diverses localités de plusieurs départements du Nord de la France.

Trois d'entre eux sont des pères de famille ... Un quatrième a sa femme enceinte. Un cinquième devait se marier le 22 décembre dernier à Saint Jean-de-Luz et n'a pu le faire, sa fiancée ayant été refoulée à la frontière, après confiscation de son passeport.

Trois d'entre eux ont une santé précaire et suivent actuellement un traitement.

Tous sont bien intégrés chez nous et y ont un travail régulier. Trois sont ouvriers et trois autres travaillent pour leur propre compte, ayant créé de ce fait plusieurs emplois.

Cet éloignement leur cause donc un grave préjudice physique, matériel et familial.

Ils n'ont été ni interrogés, ni jugés. La sanction qui les frappe est donc purement arbitraire.

Nous craignons, à bref délai, d'autres sanctions similaires. Un esprit, simplement libéral, ne peut éprouver que le doute, la peur ou la révolte devant cette dégradation de la Justice en France.

ANAI-ARTEA s'adresse à vous, sollicitant votre intervention auprès des personnes et organisations capables d'efficacité rapide, pour que soient respectés chez nos réfugiés politiques, l'homme, ses droits, sa personnalité.

Avec notre Agur respectueux,

ANAI-ARTEA

* LE CENTRALISME *

Le 30 janvier le gouvernement français dissout quatre organisations autonomistes pour "atteinte à l'intégralité du territoire", (I) Le principe de l'Unité et de l'indivisibilité de la République est réaffirmé. Mais le contenu initial de ces mots a bien évolué ! A la Révolution ils posaient la souveraineté du peuple et balayaient le droit divin.

Aujourd'hui, ils masquent la tyrannie de l'Etat centralisateur dominé par les puissances d'argent.

Pour nous, Fédéralistes Européens, l'Etat ne doit pas être une fin en soi mais un instrument au service de la société des hommes. Tout centralisme autoritaire est une utopie : utopie de rester dans l'indivision des groupes naturellement autonomes de part les différences de cultures, de géographie, d'histoire, d'ethnies; utopie d'asservir l'intelligence, utopie encore de tenter de la diriger de haut en bas par le moyen de quelque autorité qui deviendra vite dictature.

L'utopie centraliste traduite en système politique, appliquée par les Constitutions, est inexorablement vouée à l'échec. Et, en vérité, seules les associations librement provoquées par ceux qu'elles concernent aboutiront à l'équilibre naturel, à la pondération des pouvoirs. En attendant, le centralisme justifie le gouvernement autoritaire des villes et des provinces, l'exploitation du travail et la concentration du capital qui en est le fruit, la direction des peuples en peuples conquis et aliénés.

Tout centralisme imposé aliène l'intelligence, l'imagination et la liberté et ne peut aboutir qu'à la dictature d'une minorité. Le pouvoir est entre les mains de quelques notables tirés d'une majorité parlementaire et manipulés par les intérêts économiques alors qu'il appartient en réalité aux peuples de l'hexagone et aux citoyens qui les composent. La vie politique hexagonale est hydrocéphale, concentrée à Paris et dirigée par quelques politiciens. Les organisations régionales, départementales, cantonales n'ont qu'une valeur administrative et sont inadaptées aux réalités humaines. Quant aux libertés communales elles sont purement et simplement confisquées et baillonnées. Mises en place arbitrairement et dirigées de Paris ces organisations sont artificielles et inefficaces (sauf pour la répression et l'étouffement des spécificités des peuples qu'elles "cadrent").

En arrêtant nos compatriotes bretons et nos amis corses, on décidait de la dissolution de quatre organisations autonomistes, le pouvoir central a renforcé sa dictature face aux justes revendications qu'elles avançaient et que les peuples opprimés approuvent en silence. Les propos fascistes de SANGUINETTI attestent en ce sens ! (II)

RONAN SWEDE.

(I) Loi du 10/01/36 - Art. 1er § 3 :

"Seront dissous par décret rendu par le Président de la République en Conseil des Ministres, toutes les associations ou groupements de faits :
... 3° qui auraient pour but de porter atteinte à l'intégralité du territoire."

(II) Le Figaro du jeudi 31/01/74 "Ignorants l'histoire et le monde moderne, des inadaptés... des réactionnaires et des gauchistes... des imbéciles."

* BRETAGNE LIBRE *

Comment, me demandait récemment un compatriote exilé, pouvez-vous parler de Bretagne Libre, donc indépendante, d'où rétablissement d'une frontière Couesnon - Ingrandes, alors que notre siècle est marqué par l'éclatement des frontières existantes ?
La réponse est simple :

Nous sommes anti-frontières à la manière française mais nous sommes pour une gestion de la Bretagne par les Bretons c'est-à-dire pour une prise en main de notre économie, de notre politique sociale, de notre patrimoine culturel et de notre avenir, tant que durera le colonialisme français, notre sort sera celui d'un peuple soumis au bon vouloir du Prince, c'est pourquoi nous voulons être nous-mêmes et dépendre de nous-mêmes. Qu'on appelle cela comme on voudra : autonomisme ou indépendance, nous refusons de mourir à petit feu.

Nous formons une Nation aux contours bien définis englobant une même terre et un même peuple forgé dans son âme et dans sa culture par des siècles de civilisations celte, notre drapeau le "Gwan ha Du" flotte fièrement dans nos villes et dans nos campagnes et notre Hymne National retentit majestueusement de Nantes à Quimper et de Rennes à Brest.

Notre Bretagne actuelle, après de nombreuses vicissitudes s'est formée autour de notre premier Roi Nominoë en 845 à la suite de sa célèbre victoire à Callon, près de Redon. Puis nous avons vécu indépendants jusqu'en 1532, date de la signature du Traité d'Union, après avoir lutté pour ou contre les français, pour ou contre les anglais. Nous eûmes nos grands hommes de guerre, nos grands Poés et nos Oucs, nos Saints et nos traitres. Enfin les rois de France se sont acquis la couronne (fermée) du Duché de Bretagne par les "mariages" successifs de Anne et de Claude suivis après la mort de cette dernière par le Traité mentionné plus haut nous laissant autonomes. Et c'est le 26 février 1790 que les Jacobins, dans la confusion de la Révolution, découperont la Bretagne en 5 départements, en toute illégalité, puisque les Etats de Bretagne ne pouvaient l'accepter. Ce qui fait que sur le plan du Droit International la Bretagne resta autonome, et même, puisque le traité de 1532 n'a pas été respecté par la France, redevient indépendante de Droit. Voilà pourquoi, le Pouvoir Centralisateur a tant cherché à nous détruire dans ce que nous avons de plus sacré pour nous rendre "faute anonyme" et faire de nous des moutons sans espoir.

Ne pouvant rien attendre de Paris, nous nous tournons donc résolument vers l'Europe dans laquelle nous voulons entrer comme Bretons Libres, au même titre que les Luxembourgeois, les Néerlandais, etc..., seul moyen pour nous de sauvegarder notre culture et de développer notre économie.

Note : Rappelons que dans l'Acte d'Union signé en Août 1532, proclamé à Nantes la même année par François 1er, roi de France, il est stipulé que "Les Droits et Privilèges de Bretagne seront sauvegardés et observés INVARIABLEMENT ... sans y rien changer et inover."

Bulletin Intérieur - SENEOLE

S T O U R M A D

Combattre c'est s'exposer, se marquer, accepter une discipline mais c'est aussi accepter un rythme, le rythme du vainqueur. En effet, s'il est relativement facile de s'entourer de fanatiques et d'enthousiastes, il est beaucoup moins aisé de pouvoir compter sur des militants dont le travail obscur n'a d'égal que leur persévérance et leur foi dans le but final.

Un alpiniste amateur se lancera dans une longue course, tout feu tout flamme, en démarant sur les chepeaux de rous et devra renoncer au but qu'il s'était promis d'atteindre, après avoir perdu tout souffle, tout muscle, tout moyen de lutte contre le froid. Le guide professionnel par sa démarche lente et sûre parviendra au sommet dans une forme physique extraordinaire.

Dans notre combat pour une Bretagne Libre dans une Europe fédérale, ce sont les petits gestes de tous les jours, les discussions, les prises de position, les contacts qui amèneront la victoire tout autant que les vultigeurs de première ligne, mais à une condition : ne pas s'arrêter avant d'avoir atteint le sommet au rythme lent mais sûr de la persévérance, de la foi et de l'espérance.

H O R Y E Z H

Les gouvernements français, quelques soient leurs tendances politiques et quelques soient les régimes, ont tout tenté pour détruire notre langue et imposer la leur aussi bien chez nous que dans de nombreux Pays Hexagonaux et d'Outre-mer. La propagande effrénée du pouvoir centralisateur a dépensé des fortunes pour apprendre le français à des Africains ou des Asiatiques, pour défendre cette même langue dans des Pays comme le Canada (vive le Québec libre ! disait De Gaulle). Qu'en est-il aujourd'hui ?

La langue Bretonne qui devait disparaître continue d'être utilisée couramment par un million de locuteurs et ne s'est jamais si bien portée sur les plans littéraire et artistique malgré les handicaps inqualifiables qui la frappent.

Quant au français, d'après un long article du journal "Le Monde" du 10 janvier 1974, il vient de chuter de 25 % en 4 ans aux Etats-Unis et, malgré les démarches de la délégation française à La Haye, le gouvernement Néerlandais envisage par son projet de loi du 13 avril 1973 de supprimer l'obligation du français dans la première année de l'enseignement secondaire. L'article de Philippe ALMERAS poursuit : "Les autorités françaises sont préoccupées par le projet de loi... La liberté d'option prévue par le projet jouerait certainement au détriment du français en faveur de l'anglais."

Nous en sommes personnellement navrés car culturellement le français est une langue qui mérite d'être connue. Mais n'est-ce pas un retour de bâton pour ceux qui ont détruit tant de langues dont la nôtre, si belle et si riche ?

Hanni soit qui mal y pense !

.../..

.../..

* Le SACCAGE de la FORET-FOUESMANT *

Le tribunal administratif de Rennes vient de rejeter la demande d'un habitant de la Forêt-Fouesnant, M. PAOLI, visant à l'annulation de l'arrêté ministériel qui a créé la ZAC destinée à la promotion immobilière qui l'en sépare.

Le tribunal a donc accepté l'utilisation du domaine public maritime à des fins spéculatives, prévue en termes voilés par la circulaire interministérielle du 3 janvier 1973.

Arrêtés ou circulaires, il n'agit toujours du "fruit du prince". Ainsi, les ministres parisiens, avec l'aide de certaines catégories de notables dont la Bretagne a, hélas, connu les méfaits depuis des siècles, peuvent disposer de notre Pays.

M. Paoli ne s'avoue pas vaincu et porte l'affaire devant le Conseil d'Etat. Il attend aussi la décision du tribunal sur l'annulation demandée pour l'arrêté préfectoral approuvant le plan d'aménagement de zone, et pour les permis de construire récemment délivrés.

Tout espoir n'est pas perdu : des Associations de Défense ont obtenu le 18 mai 1973 l'annulation de tels permis de construire accordés par le Préfet du Var pour Saint-Raphaël.

Un peu partout, la défense s'organise, en Bretagne comme ailleurs. Ainsi l'Association de Défense qui s'est créée, en juillet dernier, à Combric-Saint-Marie-Ille-Ludy,

-Ainsi l'Association "L'Environnement à Concarneau" qui vient d'obtenir l'annulation de l'arrêté préfectoral et du deux permis de construire pour le lotissement de Keriolet.

-Ainsi la lutte de certains propriétaires de La Goule contre la prolifération des ensembles de grand standing, qui transforme le bord de mer en une muraille de sept étages réservés à des privilégiés,

-Ainsi le Comité de la Charte de la Nature (dont l'union régionale bretonne de l'environnement est un membre important), qui a présenté en novembre une proposition de loi contre la privatisation et le massacre des rivages par la spéculation foncière.

A M. PAOLI, comme à tous ceux, particuliers ou Associations, qui luttent contre cette forme moderne de colonialisme, S.A.V. apporte son soutien.

Partisans convaincus de l'autoposition, les Membres du Parti National Breton sont pleinement conscients de la nécessité de l'autodéfense pour sauver la Bretagne de ce nouveau péril : la prolifération des "Margoulin-Plage" et "Promoteur-sur-Mer".

.../...

.../...

* S.A.V. et le CONSEIL REGIONAL *

L'opinion de S.A.V. sur cette Assemblée est connue et se résume en trois points : non représentativité parce que non élue au suffrage universel direct et exclusant la Loire Atlantique, dépourvue de pouvoirs réels politiques et financiers, soumise au pouvoir parisien grâce aux prérogatives renforcées du Préfet de région.

La mise en place a confirmé largement les raisons de notre hostilité : les modes de scrutins initiaux et surtout la désignation de leurs représentants par les conseils généraux, ont achevé d'enlever toute crédibilité. Ici encore le vieux renard de Plevin a donné la mesure de son sens de la démocratie.

Dix sièges sur cent-dix-huit pour la gauche, ces deux chiffres suffisent à prouver que ce conseil n'est en rien représentatif.

L'élection du bureau atteint à la caricature : cuisines dégradantes et règlements de comptes où devait s'illustrer Guemour....

On y voit ressurgir Plevin, prototype de ces vieux notables à consistance de planche pourrie que nous combattons. On y voit apparaître, à surprise, le falot de Poulpiquet, le plus mal élu de tous avec 31 voix sur 78 votants.

Conclusion : Lombard a bien manœuvré en coulisse. Un tel Conseil Régional ne risque pas d'éclipser le faible éclat de son C.E.L.I.B. ...

* D.E.I.S. *

Nous suivons avec le plus grand intérêt les travaux du D.E.I.S., en particulier ses prises de position, avec Philipponneau et Le Penno, sur une réforme régionale véritable, sur la propriété régionale, sur l'inadmissible composition du comité économique et social.

Les analyses du D.E.I.S. s'inscrivent dans le même sens que les nôtres, ses conclusions et propositions rejoignent une bonne partie de nos préoccupations.

Au départ, il nous avait paru regrettable que la gauche quitte le C.E.L.I.B. et y laisse le champ libre à tous les notables de droite. La création du D.E.I.S. et son dynamisme sont venus combler le vide que nous avions crint. Il est permis de souhaiter qu'un jour le D.E.I.S. retourne en force au C.E.L.I.B. et lui donne une impulsion et une orientation bien nécessaires.

* BONNES ADRESSES *

EVID AR BREZHONEG -

Le premier numéro est paru le 22 décembre 1973 et depuis le début février E.A.D. paraît toutes les semaines. Entièrement en breton, le texte est sous-titré en français. En lançant cet hebdomadaire, C. HENRY apporte aux bretonnants des articles écrits dans une langue populaire. C'est en lisant et en écrivant notre breton que nous contribuons à son renouveau.

10 francs l'abonnement 1974 (naturellement il n'est pas interdit de donner plus!), un numéro par semaine, sauf en été (un seul numéro par mois). EVID AR BREZHONEG C.G.P. RENNES 1076-66 X.

PETRA EO DASTUM ? -

Qu'est-ce DASTUM ? (en breton = recueillir)

C'est une association, loi 1901, créée en novembre 1972 et regroupant des chercheurs bénévoles, en liaison avec d'autres du C.N.R.S., des musicologues, des sonneurs et chanteurs de Bretagne.

SES BUTS : - Rassembler les documents sonores enregistrés sur bandes magnétiques (chants, contes, répertoire de sonneurs, etc...) pour constituer :

UNE MAGNETOTHEQUE BRETONNE

à la disposition de tous les Bretons intéressés par la musique populaire bretonne et sa diffusion.

De plus, DASTUM éditera périodiquement des CAHIERIS de MUSIQUE TRADITIONNELLE, dossiers de travail sur les pays bretons.

SES MOYENS : - ENORMES ... la bonne volonté et le bénévolat de ses membres !

COMMENT AIDER D A S T U M ?

- 1° Vous disposez d'enregistrements de chants (Haute et Basse Bretagne) ou de chants sur feuille volante et vous en acceptez le dépôt d'une copie.
- 2° Vous connaissez des chanteurs ou des sonneurs qui accepteraient d'être enregistrés à des fins non commerciales.
- 3° Vous avez du temps libre et vous vous intéressez à la musique bretonne.
- 4° Vous n'avez pas de temps libre, mais vous êtes disposé à fournir une contribution financière à ce travail.

CONTACTEZ :

D A S T U M
5, Rue du Fauquier
29200 BREST

qui vous indiquera le nom de son correspondant local.

.../..

.../..

Vous participerez à l'effort et au travail énorme entrepris pour la sau-
vegarde et le classement des milliers d'aires déjà recueillies.

Cette musique bretonne, découverte actuellement par l'Europe, n'a jamais
été oubliée des BRETONS : elle fait partie d'eux-mêmes.

NAGNED E BREIZH

NANTES en BRETAGNE ...

ACHETEZ les AUTO-COLLANTS "NANTES en BRETAGNE"

Renseignements auprès des Secrétaires de Fédérations du Parti

ou

18, Rue Saint-Gouéno 22000 SAINT-BRIEUC

* Les INCONDITIONNELS *

Mul n'ignore que dans le combat pour le droit des ethnies la Bretagne
occupe un rang non négligeable.

Une diversité de partis et de journaux déterminent l'action et forment
l'opinion du Peuple Breton. Diversité que l'on retrouve jusque dans la clandestinité,
puisque deux organisations forment le "Front pour la Libération de la Bretagne"

Autant de constatations qui démontrent, s'il le fallait encore, qu'avec
son Histoire, sa langue, sa presse, ses partis politiques, sa résistance, la Bretagne
possède tous les éléments d'une Nation démocratique... Mais là n'est pas son propos.

Je parlerai de la presse... : J'ai dit qu'il y avait diversité là aussi, et
c'est tant mieux ! (la presse bretonne j'entends). Mais dans ce domaine comme dans les
autres, l'on remarque parfois des démarches plutôt contraires à la cause à défendre la-
quelle cause demeure "Le respect des droits du Peuple Breton".

C'est ainsi que notre Parti a été et est encore l'objet d'attaques répétées
aussi mensongères que grotesques visant à fomenter des cabales et à attiser les conflits
personnels, puis à intoxiquer les militants dans le but d'affaiblir notre Parti. C'est avec
fierté que nous constatons aujourd'hui les maigres résultats des agitations de bas étage.
La preuve est faite de la maturité politique des militants de S.A.V. et du mouvement Breton
non compromis avec les Partis français.

Strollad ar Vro réserve toujours une place à chaque Breton sincère, désireux
d'œuvrer à la renaissance de la Bretagne par son action et ses propositions constructives,
mais notre Parti n'a rien à proposer aux polémistes !

Tous les efforts entrepris de l'intérieur ou de l'extérieur contre notre Parti,
sont donc non seulement voués à un échec certain - mais renforcent son unité, son audience,
et ses effectifs.

Dans ce sens, chaque membre de S.A.V. se considère comme INCONDITIONNEL, et
que les fomentateurs d'intrigues et de dissensions personnelles et autres cliquages de
portes aillent faire le ménage chez eux.

Barvois GAUTIER
Le Secrétaire Fédéral du GOLO-PENN-DIÉVRE

CHANTONS NOTRE PAYS !

DRO GOZH VA ZADOU (Kan Broadel Breizh - Hymne National Breton)

,1

Ni Dreizhiz a galon, karomp hor gwir vro !
Drudet eo an Arvor dre ar bed tro-dro,
Dispont 'kreiz ar brazel, hon tadoù ken mat
A skuilhas eviti o gwad.

Diskan

O BREIZH, va Bro, me' gar va Bro.
Tra ma vo mor 'vel mur 'n he zro,
Ra vezo digabestr va Bro.

2

Breizh, douar ar sent kozh, douar ar varzhed
N'eus bro all a gagan kement 'barzh ar bed
Pap menez, pep traonienn d'am c'halon a zo keer :
Enno kouek meur a Vreizhad taer.

3

Ar Vretoned a zo tud kalet ha kreñv ;
N'eus pobl ken kalonek a zindan an neñv,
Gwerz trist, son dudius a ziwan eno
D, pegen keer ez out, va Bro.

4

Mar d'eo bet trec'het Breizh er brezelioù bras,
He yezh a zo bepred kan bev ha biskoazh ;
He c'halon virvidik a lamm c'hoazh 'n he c'hreiz,
Dihonet out bremañ, va Breizh !

oooo

* IMPORTANT *

Nous adressons exceptionnellement ce Bulletin Intérieur, nouvelle formule, à tous les adhérents du Parti, que ceux-ci soient à jour de leur cotisation 1974 ou non.

Nous demandons expressément à ceux qui se trouvent dans ce dernier cas de bien vouloir régulariser leur situation le plus rapidement possible.

Au cas où il se trouverait parmi eux quelques-uns ne désirant pas renouveler leur cotisation, nous leur demandons de nous retourner leur carte en nous précisant, à toutes fins utiles, quelles sont les raisons de leur décision. Sans nouvelles des adhérents non à jour nous devons, à regret, les considérer comme démissionnaires.

Il va sans dire que nous espérons vivement que personne ne tiendra à quitter le Parti, S.A.V., au moment où un prochain et très important congrès doit étudier de façon très approfondie les grandes options à prendre par le Parti et lui donner les moyens de progresser de façon notable dans l'opinion publique.

Guy HERAUD - "Introduction à l'ethnopolitique"
in "Contre les Etats, les Régions d'Europe"
Presses d'Europe 1973

ANALYSE

Importance croissante des tensions culturelles et raciales dans le monde.

DE L'ETHNOLOGIE A LA SCIENCE ETHNIQUE

L'ethnologie délaisse les dimensions politiques, économiques et psychologiques des ethnies modernes. Elle aborde à peine la sociologie. Il manque une science ethnique générale, sans parti-pris idéologique (tel celui du marxisme).

LA SCIENCE ETHNIQUE est l'étude objective systématique de la diversité nationale et des rapports internationaux.

Ambiguïté du concept de NATION :

- collectivité de citoyens soumis à l'Etat : la state-nation,
- "nation de volonté", communauté d'adhésion, qui suppose le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes,
- communauté linguistique. Elle dissimule en France l'impérialisme linguistique de l'ethnie dominante.

Le cloivage ethnique :

- La carte des ethnies, définies par la langue, est remarquablement stable. Le fait national est un fait global : réalité humaine, pas seulement linguistique. (De même les classes sont des réalités humaines globales, pas seulement économiques.)

Corrélations et causalités. Influences réciproques de la langue sur l'ethnotype.

DYNAMIQUE ETHNIQUE

Des transformations résultent du contact mutuel des ethnies.

- Antagonisme externe des relations internationales : ethnies dominantes et ethnies dominées (Révolte de l'Eire et 1916)
- Antagonisme interne : la loi de Cohabitation oppressive (cf. Citations). Intérêt du fédéralisme.
- Conséquence : les aliénations - démocratique : minorité électorale, - administrative : l'ordre étatique, - démographique : chômage, exode, etc... - économique : planification, fiscalité, etc... - sociale : déclassements, fuite des élites, etc... - morale : rupture des traditions, perte de la langue.

Le déterminisme ethnique

D'abord, résistance à la domination (inertie). Puis processus de libération ethnique (rôle des élites). Toute ethnie tend à se constituer en "nation de volonté" : prise de conscience, valorisation, enfin politisation qui débouche sur l'action révolutionnaire de libération nationale. Obstacles à la libération des peuples : l'Etat, la société internationale des Etats.

L'ETHNISME NORMATEUR

La recherche ethnique est la seule base objective et rationnelle pour résoudre le problème national. Principes :

- respect réel de l'individualité culturelle, linguistique, sociologique
- respect du droit de libre disposition des peuples
- l'ethnisme appelle le fédéralisme, il y est contenu. A la fois réaliste et humaniste, c'est l'internationalisme véritable.

MOTION, présentée par la FEDERATION DU LEON

---00000---

La Fédération du Léon considère que les résultats obtenus lors des campagnes électorales n'ont pas toujours été à la mesure des efforts déployés par les militants. En particulier, le courant d'adhésions qu'il était légitime d'attendre n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

Elle estime que le Parti doit maintenant faire porter son action sur le travail en profondeur : militantisme interne et militantisme extérieur.

Militantisme interne :

- par l'approfondissement de la doctrine, l'étude (au niveau des sections et des fédérations) des principes politiques qui sont à la base de cette doctrine et de leurs modalités d'application,

- par la définition de thèmes de propagande, la mise au point de l'argumentation nécessaire, la formation des militants en vue des discussions et débats auxquels ils sont appelés à participer.

Militantisme extérieur, à mener parallèlement :

- discussions avec les autres formations politiques bretonnes, contacts avec les élus et les responsables locaux ou départementaux n'appartenant pas à la "majorité", en particulier ceux qui sont partisans d'un socialisme autogestionnaire,

- présence de militants S.A.V. dans tous les événements politiques, conflits sociaux, etc... intéressant la Bretagne,

- effort de recrutement facilité par l'ensemble du travail indiqué ci-dessus.

Le bulletin intérieur doit être le reflet de ces travaux de fédérations, une source d'informations précises et d'argumentation pour chaque militant.

Le Comité Directeur doit avoir un rôle à la fois d'incitation et de coordination.

La Fédération du Léon suggère la création d'un poste ou Comité Directeur, chargé des relations avec les minorités de l'hexagone dans le but d'assurer une plus grande coordination des luttes.

---00000---

CITATIONS :

.... (Pour les marxistes) la diversité ethnique est purement "formelle" et par là provisoire et cède le pas à la société plane de la phase communiste.

La négation des ethnies n'est souvent que le soutien des positions de force et des impérialismes établis.

Les Etats souverains sont bien actuellement le plus néfaste des facteurs de division, soit comme obstacle à la collaboration des peuples, soit comme menace à la paix.

Si la désaliénation de l'homme implique la suppression des classes, elle n'exige pas l'effacement des ethnies, lequel ne saurait d'ailleurs se produire que par voie d'hégémonie.

La loi de cohabitation oppressive : la cohabitation de deux ou plusieurs ethnies dans un même espace politique engendre des rivalités et des luttes qui conduisent, avec ou sans désordres, à l'altération mutuelle des ethnies, à la domination de l'une d'elles et, après un temps plus ou moins long, à l'extinction complète des autres.

Pour se maintenir, la langue ethnique doit être utilisée à l'école comme une langue vivante, c'est-à-dire servir pour l'enseignement d'une partie ou moins des autres matières.

L'obstacle principal à la libération des peuples est l'Etat historique souverain et toutes les structures qui lui sont attachées.

Au delà de mille obstacles, à travers des phases de stagnation et des échecs provisoires, l'histoire tend inéluctablement à l'ajustement de l'Etat sur l'ethnie.

"... l'idée abstraite de la nation dans laquelle le concept d'unité nationale efface les diversités régionales au profit d'une idole sans visage". (Paul Séraut)

La lutte de libération nationale, qui est aussi révolutionnaire au sens économique et social du terme, a pour objet immédiat l'élimination des conditions de l'oppression, c'est-à-dire la cohabitation ethnique.

Seules les structures fédérales permettent des rapports égalitaires et empêchent le retour des hégémonies.

Il existe en tout être humain un fond commun de besoins, d'émotivité, de pensées, de sensibilité, d'aspirations, de valeurs. Cette identité de la nature humaine doit, autant que sa diversité, inspirer les institutions de demain.

